

SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE DES 4 VILLAGES
Procès-verbal de la séance du 12 Février 2024
Salle intercommunale – 20h00

Le douze février deux mille vingt-quatre à 20h00, le conseil syndical s'est réuni à la salle intercommunale des 4 villages sur la convocation et la présidence de Mme Pascale GABILLOUX, Présidente.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 12

Quorum : 07

Présents : 10

PRESENTS : Pascale GABILLOUX – Joëlle CHEVALIER – Anne-Cécile ALZIEU-
Nicolas DUBOL – Isabelle SEGURA – Sophie PRUSHANKIN – Nadine EINHORN –
Hervé UHL – Corinne AYMONIER- Audrey LUTZ

ABSENTS : Angélique FERRY et Carole HELBLING

ABSENTS EXCUSES : /

PROCURATIONS : Angélique FERRY donnant procuration à Corinne AYMONIER

SECRETAIRE DE SÉANCE : Joëlle CHEVALIER

ORDRE DU JOUR

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 07 décembre 2023
- 2 – Election d'un nouveau vice-président suite au décès de M. FIORI
- 3 – Proposition adhésion au groupement d'achat d'énergies – TdE90
- 4 – Questions diverses

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 07/12/2023

Le procès-verbal de la séance du 07/12/2023 est soumis à l'approbation du conseil syndical :

VOTE DU CONSEIL SYNDICAL

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE DES 4 VILLAGES

Procès-verbal de la séance du 12 Février 2024

Salle intercommunale – 20h00

2 – Election d'un nouveau vice-président

Suite au décès de M. Alain FIORI, Maire de Petit-Croix, et à la démission de Mme Martine RAMSEYER suite à son déménagement, de nouveaux élus ont été désignés, aux côtés de Mme Nadine EINHORN, par le conseil municipal de Petit-Croix pour siéger au syndicat de gestion de la salle des 4 villages.

Il s'agit de Mme Isabelle SEGURA, Maire de Petit-Croix, et de Mme Anne-Cécile ALZIEU.

Mme la Présidente informe l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un vice-président afin de remplacer M. FIORI qui était 3^e vice-président du syndicat.

Il est fait appel à candidature puis

Chaque conseiller syndical, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Bulletins trouvés dans l'urne :	...11.....
Bulletins nuls :0.....
Bulletins blancs :0.....
Suffrages exprimés :	...11.....
Majorité absolue :	...11.....

Ont obtenu : M/Mme : ...Isabelle SEGURA 11. voix

M/Mme Isabelle SEGURA..... ayant obtenu(e) la majorité absolue, a été proclamé(e)
Vice-Président(e) et immédiatement installé(e).

3 – Proposition adhésion au groupement d'achat d'énergies – TdE90

Mme la présidente propose à l'assemblée de se prononcer sur une adhésion du syndicat au groupement d'achat d'énergies mis en place par Territoire d'Energie 90 à compter du 1^{er} janvier 2026.

Elle précise que pour 2024, le tarif réglementé est plus intéressant pour notre comptage que les tarifs du groupement qui reflètent encore la crise énergétique.

Pour 2026, TdE90 ignore pour l'heure les tarifs du groupement mais constate que sur le Marché de Gros de l'énergie, les projections faites indiquent que les prix subissent moins la crise énergétique.

Par ailleurs, dans le cadre du nouveau marché qui sera mis en place, il est prévu de créer un lot « compteurs éligibles aux TRVE » pour des compteurs comme celui de la salle intercommunale. Il sera donc possible de basculer annuellement ce compteur vers le tarif le plus avantageux, celui du Groupement ou celui des TRVE.

Enfin, en adhérant au Groupement (*avant le 16/02/2024*), le syndicat devra s'acquitter d'une

SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE DES 4 VILLAGES

Procès-verbal de la séance du 12 Février 2024

Salle intercommunale – 20h00

cotisation annuelle de 60€ à compter du 1^{er} janvier 2026.

-Nicolas DUBOL propose de revoir à la baisse la puissance de l'abonnement. Il se charge de revoir ce point.

VOTE DU CONSEIL SYNDICAL

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

4 – Questions diverses :

1/Demande du Président de l'ASLN : salle gratuite pour une soirée culturelle en avril.

L'ensemble des membres décide de s'en tenir au règlement qui ne prévoit qu'une occupation gratuite par an pour les associations.

2/ Corinne AYMONIER informe que le fonctionnement de la salle doit être revu.

Joëlle CHEVALIER informe que les personnes postulant à la location sont déroutées par le prix de l'électricité.

Corinne AYMONIER porte à la connaissance des participants les tarifs de salles de la région. Elle propose de faire figurer les tarifs sur les sites de la location de la salle.

Nicolas DUBOL propose de contacter le DJ pour qu'ils proposent la salle avec une réduction.

Corinne AYMONIER fait le point sur les locations 2023.

Nicolas DUBOL propose l'inscription sur ABC salle

Corine AYMONIER propose l'inscription sur Annuaire Mairie.

Le site de la Mairie de Novillard dit mettre en avant la salle.

Les sites des autres salles vont être consultés pour comparer avec la salle de Novillard.

Séance levée à 21H00

Procès-verbal approuvé et/ou modifié en date du **27 MARS 2024**

La Présidente,
Pascale GABILLOUX

La secrétaire de séance,
Joëlle CHEVALIER

SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE
DES 4 VILLAGES
90340 NOVILLARD

